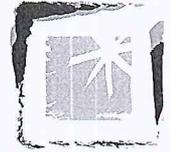


N° DEL/2024-099



Communauté de Communes

Ventadour Egletons Monédières

Séance du 09 décembre 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf décembre, à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Charles FERRÉ, Président.

Nombre de conseillers en exercice : 40

Date de convocation : 2 décembre 2024

PRESENTS (31)

Délégués titulaires (29) : M. FERRÉ Charles, Mme AUDEGUIL Agnès, M. BACHELLERIE Jean-Louis, M. BESSEAU Jean-Claude, Mme BOURRIER Annette, M. BRETTE Gérard, Mme CARRARA Annie, M. CARTIER Philippe, M. CASSEZ Didier, M. CHAUMEIL Romain, Mme COURTEIX Nadine, M. DATIN Yves, Mme FRAYSSE Marie, M. GONCALVES Jean-François, Mme GUICHON Marion, M. LAFON Jean-François, M. LANOIR Jean-Noël, M. LE GALL Thierry, M. MENUET Jean-François, M. PETIT Christophe, Mme PEYRAT Denise, M. POP Ion Octavian, M. ROSSIGNOL Philippe, M. TAGUET Jean-Marie, M. TRAËN William, M. VALADOUR Jean-Pierre, Mme VIDAL Dany, M. VILLA Olivier, M. ZANETTI Fernand.

Délégués suppléants (2) : M. BARDOT Claude, M. LOUCHART Arnaud.

ABSENTS EXCUSES

Mme AMOREIRA Jeanne-Marie, Mme AUDUREAU Agnès, Mme BOUILLON Ludivine, M. CONTINSOUZA Nicolas, M. COQUILLAUD Nicolas, M. DUBOIS Francis, Mme DUBOUCHAUD Patricia, Mme FORYS Claire, Mme PAREL Audrey, Mme RIVET Murielle, M. VERBRUGGE Dominique.

Pouvoirs (7) :

Mme BOUILLON Ludivine a donné procuration à M. POP Ion Octavian,
M. CONTINSOUZA Nicolas a donné procuration à M. TAGUET Jean-Marie,
M. COQUILLAUD Nicolas a donné procuration à M. Jean-Claude BESSEAU,
M. DUBOIS Francis a donné procuration à M. BACHELLERIE Jean-Louis,
Mme DUBOUCHAUD Patricia a donné procuration à M. TRAËN William,
Mme FORYS Claire a donné procuration à M. FERRÉ Charles,
Mme RIVET Murielle a donné procuration à M. DATIN Yves.

Secrétaire de séance : Mme Marie FRAYSSE.

Objet : Représentants au sein du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays de Haute-Corrèze Ventadour.

M. le Président rappelle que, par délibération du 27 juillet 2020, le Conseil Communautaire a désigné les représentants suivants au sein du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays de Haute-Corrèze Ventadour comme suit :

Délégués titulaires :

M. Francis DUBOIS,
M. Jean-Louis BACHELLERIE,
M. Jean-Claude BESSEAU,
M. Jean BOINET,
M. Charles FERRÉ,

Délégués suppléants :

Mme Annette BOURRIER,
Mme Marie FRAYSSE,
M. Jean-François GONCALVES,
M. Jean-Noël LANOIR,
M. Jean-Pierre VALADOUR.

Il convient de désigner un membre titulaire pour succéder à M. Jean BOINET.

Compte tenu de l'adéquation entre le nombre de candidats et le nombre de postes à pourvoir, le Conseil Communautaire prend acte de la désignation de M. Jean-Pierre VALADOUR en tant que délégué titulaire et de Mme Denise PEYRAT en tant que déléguée suppléante au sein du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays de Haute-Corrèze.

Délégués titulaires :

M. Francis DUBOIS,
M. Jean-Louis BACHELLERIE,
M. Jean-Claude BESSEAU,
M. Jean-Pierre VALADOUR,
M. Charles FERRÉ,

Délégués suppléants :

Mme Annette BOURRIER,
Mme Marie FRAYSSE,
M. Jean-François GONCALVES,
M. Jean-Noël LANOIR,
Mme Denise PEYRAT.

**Extrait certifié conforme,
Lapleau, le 10 décembre 2024
Le Président,**

